

CONSEILS POUR LA REDACTION DU MEMOIRE DE MASTER 2

Le but du mémoire

L'organisation du travail est déterminée par le sujet choisi. La plupart du temps, celui-ci est un sujet d'histoire de la philosophie, et porte par conséquent sur un ou plusieurs auteurs, dont il s'agit d'étudier une œuvre ou certains concepts. Ce sujet, exprimé par l'intitulé déposé lors de l'inscription administrative, doit d'abord être problématisé. En effet, sauf cas exceptionnels, lorsque par exemple on s'attaque à un auteur fort peu connu ou étudié, il ne s'agit pas dans le cadre d'un mémoire de M2 de proposer une présentation générale type vulgarisation ou manuel scolaire. Il s'agit de proposer une interprétation de certains aspects d'une pensée en choisissant pour cela un angle d'attaque dont il faut démontrer la pertinence. Il ne faut donc pas donner au lecteur l'impression que les choses sont lisses, sans quoi le sujet choisi et le travail effectué manqueront de nécessité et de justification. Il s'agit donc au contraire de montrer en quoi l'étude que l'on va mener s'impose, est nécessaire pour mieux comprendre la ou les pensée(s) que l'on a choisi d'aborder. Cette problématisation fait l'objet de l'introduction. L'introduction a donc pour but de présenter le travail à venir en posant puis problématisant le sujet choisi, en définissant une méthode de traitement fondée sur des arguments (il faut en effet que la méthode soit appropriée au sujet), et enfin en exposant le plan que l'on suivra. Il est conseillé de rédiger au moins deux fois cette introduction : une première fois au début du travail entrepris, pour clarifier pour soi-même les choses et aussi pour en faire part à son directeur, qui pourra donner des conseils de rédaction plus facilement s'il a sous les yeux un texte écrit qu'il commentera ; puis une deuxième fois, à la fin de la rédaction de l'ensemble : souvent en effet au cours de l'écriture les choses changent, la perspective, le plan, etc., de sorte que on est souvent amené à modifier la présentation que constitue l'introduction.

Le but du travail de M2 est de faire œuvre de recherche et de soutenir une thèse, même embryonnaire, approximative, provisoire, ou négative. Autrement dit, il ne s'agit pas en principe, encore une fois, d'un travail informatif. Dès lors, on attend que le mémoire soit une argumentation. Il doit être organisé en parties, que celles-ci se juxtaposent comme différents aspects d'un problème ou qu'elles s'enchaînent dans une dynamique démonstrative. De toutes les manières, ces parties doivent être articulées, et, même juxtaposées, elles n'en sont pas moins en rapport les unes avec les autres, de telle sorte que des transitions doivent être ménagées entre elles. Chacune de ces parties est elle-même composée de différentes sous-parties. Chaque partie et chaque sous-partie doit comporter un titre. Le propos ne doit pas être général mais toujours démonstratif et appuyé sur les textes. On attend de ce travail que l'étudiant manifeste à la fois sa culture philosophique, une connaissance approfondie et de première main du ou des auteurs dont il traite, une connaissance également approfondie de la littérature critique sur ces auteurs, une capacité à argumenter et aussi à se positionner par

commencer par se faire une idée précise de soi ou ses auteurs, par étudier et réfléchir par soi-même. Ce n'est que dans un second temps, une fois les choses débroussaillées, une fois que l'on s'est forgé quelques idées et interprétations personnelles, que la confrontation avec d'autres interprétations peut être fructueuse, et peut donner lieu à des discussions dont le mémoire ne manquera pas de faire état. Il s'agira alors de situer sa propre lecture dans le champ des interprétations, afin de montrer ce que le point de vue adopté permet comme gain en termes d'intelligibilité.

La conclusion résume les acquis et explicite clairement les résultats, la thèse du travail. En outre, il s'agit d'ouvrir sur d'éventuelles perspectives. En effet, le mémoire de M2 est bien souvent une préparation à un travail de recherche plus poussé, effectué dans le cadre d'une thèse. Dès lors, il n'est pas forcément clos sur lui-même, soit parce que l'étude n'est pas exhaustive, soit parce qu'elle ne porte que sur un aspect d'un problème plus vaste, soit parce qu'elle est aporétique, soit encore parce qu'elle consiste en une mise au point sur les différentes interprétations concernant le problème soulevé, soit pour d'autres raisons encore. Il s'agit donc, en conclusion, d'évoquer ces perspectives, d'ouvrir sur un travail à venir.

En tout état de cause, c'est la logique même du travail qui doit guider celui-ci. Il ne faut pas oublier que le M2 est un travail de recherche et doit donc satisfaire aux requis de celle-ci. Il faut donc, formellement, s'aligner sur les ouvrages et articles publiés, en matière de rédaction, et du point de vue du fond, manifester des aptitudes à la recherche, c'est-à-dire à l'approfondissement argumenté d'une question, étudiée, non pas seulement pour elle-même, mais dans un dialogue avec d'autres chercheurs. Autrement dit, la recherche comporte une dimension collective. Il s'agit de faire vivre des textes éventuellement anciens, de montrer que les questions qu'ils posent dans un vocabulaire qui leur est propre ne sont pas dépassées, mais bien actuelles, vivantes, il s'agit de manifester la fécondité d'un auteur, d'une notion, d'un texte, etc. Par conséquent, ce qui est premier dans un tel travail, c'est l'authenticité du désir. Il importe de travailler sur un sujet qui a un sens pour vous, et c'est la qualité du désir qui déterminera la qualité du travail : la rigueur, le soin apporté aux lectures entreprises, la vie de l'ensemble n'auront pas d'autre source.

Présentation matérielle du Mémoire :

Le Mémoire doit être **reproduit en 3 exemplaires**. Le candidat au Master 2 doit en effet remettre : 1 exemplaire à chacun des deux membres du jury, un 1 exemplaire au secrétariat de Philosophie. Ce dernier pourra être déposé, après soutenance et avec accord des membres du jury, à la Bibliothèque du Département de Philosophie.

Il est conseillé de ne pas attendre la date limite pour faire imprimer ses exemplaires. Les délais d'impression peuvent être longs, notamment en période de soutenance.

- Le mémoire de master 2 doit faire **entre 80 et 120 pages** (soit entre 200 000 et 300 000 caractères environ, espaces compris).
- Les exemplaires doivent être **reliés ou brochés**.

- Avant d'être remis, **les exemplaires doivent être soigneusement relus** ; les fautes de frappe et d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation, entravant la lecture, sont pénalisantes.

Présentation Formelle du Mémoire :

←Consignes pour la mise en forme textuelle.

- Le format du papier doit être A4.
- Interligne :
 - Un et demi pour le texte principal.
 - Simple pour les citations.
- Police : de préférence « Times New Roman ».
- Taille de la police :
 - Corps du texte principal : police 12.
 - Citations séparées du corps du texte : police 10.
- Marges :
 - Haut et bas : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte).
 - Droite et gauche : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte).
 - Ajuster la marge de gauche en fonction du type de reliure choisie.
- Faire un alinéa (léger retrait) au début de chaque nouveau paragraphe.
 - De 0,5 à 1,25 pour le corps de texte.
 - L'alinéa n'est pas nécessaire pour les citations.
- L'intégralité du texte (corps de texte principal, citations, notes de bas de page) doit être justifiée (mêmes marges à droite et à gauche pour toutes les lignes sauf la première) :

Comme ceci :

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se

pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent: mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes [...] »

Dans le cadre d'une citation :

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent : mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes [...]

[Au centre]

**TITRE COMPLET, EN MAJUSCULES, SUIVI SI
NECESSAIRE D'UN SOUS-TITRE.**

[Partie inférieure gauche]

Mémoire présenté par Mlle / Mme / M. Nom et Prénoms,

pour l'obtention du master 2 de philosophie

Spécialité « Héritages et Pratiques Contemporaines de la Philosophie »

[ou] Spécialité « Ethique de la Décision et Gestion des Risques relatifs au Vivant »

Sous la direction de Mme / Mlle / M. **[Indiquer le directeur de recherches]**

[Eventuellement, le nom de l'assesseur ou du tuteur]

[Partie inférieure droite]

Toulouse, mois, année.

destinées aux ouvrages ou articles que vous citez fréquemment. Il est fortement conseillé de reprendre les abréviations usuelles.

- L'introduction, qui doit présenter et justifier l'étude menée.
- Le travail proprement dit qui doit être divisé en parties (éventuellement sous-divisées en chapitres). Penser à aérer votre texte, à sauter des lignes et éviter d'accumuler de longs paragraphes.
- La conclusion, c'est-à-dire un résumé clair des résultats obtenus, sans cacher les limitations voulues ou inévitables de la recherche.
- La bibliographie, qui doit être ordonnée : les documents doivent être hiérarchisés suivant leur importance (source primaire ou secondaire) et /ou leur type (ouvrage, article, document visuel, sonore, lien vers un site web, etc.). Tout ouvrage cité dans votre travail (aussi bien dans le texte principal que dans les notes de bas de page) doit figurer dans la bibliographie (pour la forme dans la transcription des ouvrages, voir la partie suivante).
Les catalogues en ligne, Archipel et Sudoc, constituent des outils précieux pour l'établissement d'une bibliographie.
- La table de matières, qui doit renvoyer aux diverses divisions de l'œuvre. Celles-ci ne doivent pas seulement être désignées arithmétiquement (chapitres I, II, III, etc.), elles doivent comporter chacune un titre. Ainsi la table de matières donne-t-elle le plan de travail. Il ne faut pas oublier d'y mentionner la bibliographie.

Consignes pour les Citations et les Notes de bas de page :

←Citations.

Les citations courtes (moins de trois lignes) doivent être intégrées dans le corps du texte et placées entre guillemets. Les citations plus longues, elles, seront séparées du texte principal de la manière suivante :

- Interligne simple.
- Taille de police : 10.
- Marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm).
- Pas de guillemets

Tout texte entre guillemets ou au format citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée.

Les titres des ouvrages doivent être mis en italiques : les titres des articles de revues seront

←Notes de bas de page.

Les notes doivent être numérotées, soit par page, soit par chapitre, soit d'une façon continue pour tout le Mémoire. Le volume des notes doit être inférieur à celui du texte principal. La taille de police pour les notes est de 10.

Consignes pour les références bibliographiques.

Tout travail de recherche doit s'appuyer sur des références précises.

←Ouvrage complet.

La référence à un ouvrage complet en notes ou dans la bibliographie doit être portée de la façon suivante :

- Nom de l'auteur en majuscules, suivi du prénom principal.
- Titre de l'ouvrage en italiques.
- Eventuellement nom du ou des traducteurs.
- Ville d'édition.
- Maison d'édition, le cas échéant, le nom de la collection entre parenthèses.
- Année de publication.
- Enfin la référence précise de la citation : section, chapitre, page. Si vous citez plus de deux pages, utiliser l'abréviation « pp. »

Exemple :

KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, traduction Alexandre J.-L. Delamarre, Jean-René Ladmiral, Marc B. de Launay, Jean-Marie Vaysse, Luc Ferry et Heinz Wismann, Paris, Gallimard (Folio essais), 1996, I, § 17, p. 167.

←Article de revue ou de volume collectif.

Lorsqu'il s'agit d'un article au sein d'une revue ou d'un ouvrage collectif, le titre de l'article ou du chapitre est mis entre guillemets, le titre de la revue ou du livre soulignés. Le cas échéant, mentionner le numéro et le mois de publication de la revue ou les responsables de l'ouvrage collectif. Dans la bibliographie, mentionner le nombre de pages total de l'article (« pp. 55-91 »).

Exemple :

Article de revue :

TROTIGNON Pierre « Sur la mort de Socrate » *Revue de métaphysique et de morale* N°1 ·

←Références répétées.

Lorsqu'une œuvre a déjà été citée dans le mémoire, on ne répète pas l'intégralité de la référence : la mention du nom de l'auteur et de la page (et éventuellement section / chapitre) suffisent, sauf lorsque plusieurs ouvrages ou articles d'un même auteur sont cités. Dans ce dernier cas également mentionner le nom de l'ouvrage ou de l'article. La bibliographie doit, quant à elle, impérativement répéter l'intégralité de la référence.

Pour les œuvres fréquemment citées, il est conseillé de recourir à des abréviations.

Exemples de références répétées en note :

KANT, II, § 62, p. 323. (Si une seule œuvre de Kant est mentionnée).

KANT, *Critique de la faculté de juger*, II, § 62, p. 323. (S'il est fait référence à plusieurs œuvres de Kant).

TROTIGNON, p. 10.

TROTIGNON, « Sur la mort de Socrate. », p. 10.

Lorsque l'on répète une référence que l'on *vient* de citer, il est possible d'utiliser les abréviations des locutions latines : *id.* et *ibid.*, pour alléger les notes. Les locutions *idem* et *ibidem*, souvent utilisées de manière aléatoire par les étudiants, ne sont pas équivalentes :

- *Id.* (idem) s'emploie lorsque l'on cite le même ouvrage, mais pas exactement la même référence (différence de page, de paragraphe ou de partie). Il faut préciser, après *id.*, la variation dans la référence : « *Id.*, p. 55 », « *id.*, § 5 » ou « *id.*, III, § 2, p. 225 ».
- *Ibid.* (ibidem) s'emploie uniquement si l'on entend renvoyer à la même page, au même passage dans la page, ou au même paragraphe si celui-ci est très court). *Ibid.* n'est suivi d'aucune précision : « *Ibid.* ».

Lorsqu'une source a déjà été citée, mais pas dans la proximité immédiate, il demeure nécessaire de rappeler la référence.

←Ressources numériques.

Quelle que soit la ressource citée, la référence doit contenir une date (date de publication de l'article en ligne, de consultation de la page web ou de l'envoi du courrier électronique – liste non exhaustive), ainsi que l'adresse URL (<http://...>) complète.

Exemple :

BRUSOTTI Marco « Die ewige Wiederkehr des Gleichen in Also sprach Zarathustra »